CONTENTIEUX - PROCÉDURES

Contentieux en référé : choisir la voie, argumenter et faire exécuter

Le référé attire par sa rapidité et déçoit souvent : demande mal qualifiée, urgence insuffisamment démontrée, contestation sérieuse qui renvoie les parties au fond, mesure obtenue mais impossible à exécuter. Le choix de la voie procédurale se fait parfois dans la précipitation d'un dossier qui se tend. Cette journée traite le référé comme une décision stratégique : identifier la voie adaptée à l'objectif poursuivi, réunir les éléments qui emportent la conviction du juge, rédiger une assignation resserrée et anticiper l'exécution de la décision obtenue. Les travaux s'appuient sur des dossiers pratiques traités de bout en bout.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 040 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Avocats, juristes d'entreprise, responsables contentieux, collaborateurs de service juridique et directeurs juridiques.

PRÉREQUIS
Connaître les bases de la procédure civile.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Choisir la voie de référé adaptée à l'objectif poursuivi par le demandeur
- Démontrer l'urgence ou l'absence de contestation sérieuse selon le cas
- Rédiger une assignation en référé resserrée sur la mesure demandée
- Construire une défense fondée sur la contestation sérieuse
- Anticiper l'exécution de l'ordonnance et les voies de recours ouvertes

03 Programme détaillé

M1 Choisir la voie procédurale

- Partir de l'objectif et non du texte
- Distinction entre mesures conservatoires mesures d'instruction et provision
- Conditions tenant à l'urgence et au dommage imminent
- Notion de contestation sérieuse et incidence sur la recevabilité
- Articulation entre le référé la requête et la procédure au fond
- Cas pratique : Les participants orientent plusieurs situations vers la voie procédurale la plus adaptée.

M2 Construire et soutenir la demande

- Convaincre en un seul échange
- Éléments de preuve à réunir avant l'assignation
- Rédaction de l'assignation et formulation précise de la mesure demandée
- Calibrage de la mesure pour qu'elle reste proportionnée
- Préparation de la plaidoirie et anticipation des objections
- Stratégie de défense fondée sur la contestation sérieuse
- Mise en situation : Deux participants plaident le même dossier en demande et en défense devant le groupe.

M3 Décision et exécution

- Obtenir un effet réel
- Portée de l'ordonnance et caractère provisoire de la décision
- Exécution provisoire et mise en oeuvre concrète de la mesure
- Astreinte et liquidation en cas de résistance
- Voies de recours ouvertes et effets sur la mesure ordonnée
- Atelier : Le groupe bâtit le plan d'exécution d'une ordonnance face à un débiteur récalcitrant.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 040 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr